

Deux ans de retard pour la ligne 15 sud du supermétro

Vous l'attendiez en 2020. Il faudra au moins patienter jusqu'en 2022 pour embarquer dans le Grand Paris Express. La gare Fort d'Issy-Vanves-Clamart, elle, reste une priorité.



TOUS CEUX qui espéraient monter dans le supermétro à la station Pont-de-Sèvres en 2020 vont devoir patienter. La date prévisionnelle qui avait été annoncée pour la mise en service de la ligne 15 sud du Grand Paris Express n'est plus d'actualité.

« Nous serons finalement prêts en 2022, révèle Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris (SGP). Nous savons maintenant qu'il faut compter environ neuf ans entre le démarrage et l'ouverture de la ligne. Les autres lignes ne devraient pas être impactées, nous démarrons tout plus tôt, les sondages sont réalisés en amont des études. Je comprends que ça paraisse long, mais le calendrier est très serré, nous enchaînons toutes les étapes pour ne pas prendre de retard. »

Jean-Paul Huchon, président PS de la région, a regretté hier matin ce retard et propose que « les équipes du Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) apportent à la SGP leur appui technique et leur expertise » pour tenter de raccourcir ce délai.

■ Des études plus complexes

que prévu. La SGP a dû réaliser des centaines de sondages et de carottages le long des 33 km de la future ligne 15 sud, qui va de Pont-de-Sèvres à Noisy-Champs (Seine-Saint-Denis). Jamais une étude de sol de ce type n'avait été effectuée en banlieue parisienne. Il n'existait que des données bibliographiques. « Les études ont été plus complexes, et nous

avons dû adapter tout ce que nous allons demander aux entreprises de réaliser », justifie Philippe Yvin.

■ **Les natures des sols problématiques.** Beaucoup de terres argileuses, des carrières... les difficultés se sont multipliées et impliquent soit de revoir le positionnement des gares en profondeur, soit d'exproprier plus d'habitants que prévu.

Gare Fort-d'Issy - Vanves - Clamart : le compte à rebours est lancé

C'est « la » priorité des priorités. Malgré les délais qui s'allongent (voir par ailleurs), il n'est pas question de prendre du retard pour la gare Fort-d'Issy - Vanves - Clamart. Située à la jonction des trois villes et de Malakoff, elle sera bâtie sous les voies du transilien N et le parking de la gare actuelle de Clamart. Or l'une des étapes cruciales des travaux de cette gare va nécessiter la coupure de la circulation des trains en

provenance ou en direction de Montparnasse pendant deux week-ends. « Cette gare sera la première à rentrer en travaux, d'ici un an. Elle est archi prioritaire ! » précise Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris. La sélection de l'entreprise qui réalisera l'ouvrage devrait être faite avant fin 2015. L'appel d'offres est déjà lancé pour construire la station. L.P.

■ **Les interconnexions compliquent la tâche.** Certaines étaient prévues, d'autres se sont ajoutées, comme celle avec le RER E à Bry - Villiers - Champigny. En tout cas, le fait que 15 gares sur 16 de la ligne 15 sud soient interconnectées avec d'autres métros ou RER rallongent, là encore, les délais d'études puis de réalisations de certains ouvrages.

■ **Le manque de personnel à la SGP montré du doigt.** Le personnel de la SGP a tiré la sonnette d'alarme il y a quelques jours à travers une lettre ouverte signée par plus de 90 % du personnel et remise au préfet de région. Les salariés de la SGP estiment de pas être en capacité de bien répondre à leur mission, faute d'effectifs suffisants. Une inquiétude reprise par le président de la région Ile-de-France et par certains élus du Val-de-Marne. Un courrier avait été envoyé début mars au Premier ministre, réclamant pour la SGP « des moyens humains à la hauteur des dossiers et du calendrier ».

LAURE PARNY

■ DERNIÈRE MINUTE

Levallois : deux nouvelles enquêtes

Les juges s'intéressent encore à Levallois. Selon une information de l'AFP, deux enquêtes préliminaires sont en cours sur la gestion de la société d'aménagement immobilier contrôlée par la ville, la Semarelp. Les deux enquêtes auraient été ouvertes au parquet national financier et confiées à l'Office anticorruption de la police judiciaire. La première porte sur plusieurs marchés et doit déterminer si des faits de prise illégale d'intérêts, d'abus de biens sociaux et de favoritisme ont pu être commis. L'autre enquête fait suite à un signalement de la chambre régionale des comptes, mais ne vise pas les mêmes faits, selon une source proche du dossier, sans plus de précision.

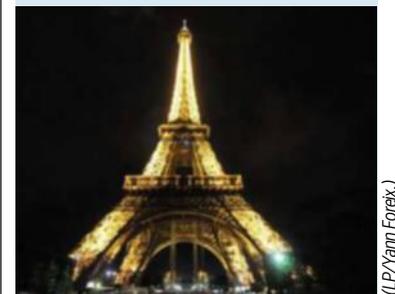
VANVES

Stationnement limité avec la Foire de Paris

■ Avec l'arrivée de la Foire de Paris, (à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 10 mai), la ville de Vanves lance son dispositif Grand Salon. Pendant la durée de la foire, les rues Marcel-Yol, du Moulin, Marcellin-Berthelot, Raphaël, Murillo ainsi que les avenues Jean-Jaurès et Henri-Martin sont fermées à la circulation et interdites au stationnement, à l'exception des riverains qui disposent du macaron « périmètre ». Pour obtenir cette vignette, les habitants doivent se présenter à la police municipale, munis d'un justificatif de domicile. A noter que ces macarons doivent être renouvelés tous les ans. Informations au 01.41.90.16.50.

■ À NOTER

Silence radio à la tour Eiffel



Jusqu'au 19 mai, les équipes techniques de TDF rénovent les câblages de deux des quatre antennes qui assurent la diffusion de la FM depuis la tour Eiffel : 32 câbles de 20 m chacun seront changés. Une dizaine d'ingénieurs et de techniciens ont été mobilisés. Conséquence : au cours de la nuit de ce soir à demain, puis du 18 au 19 mai, les émissions de radio seront interrompues entre 0 h 45 et 5 h 30. Trente-deux stations sont diffusées depuis la tour. ► La liste des radios concernées sur Leparisien.fr.

BOULOGNE-BILLANCOURT

Chez Oup's Café, le sandwich est à 1 €



Boulogne, hier. Daniel Franco et son épouse entendent ouvrir rapidement d'autres Oup's Café à Paris et en Ile-de-France. (LP/J.B.)

SURPRISES. Les personnes pénétrant dans le local lumineux du Oup's Café, à Boulogne affichent toutes la même mine ébahie. Depuis quelques jours, l'établissement révolutionne le milieu de la restauration rapide. Chaque produit coûte... 1 €. « Je mise sur le volume et la préparation sur place pour pouvoir faire profiter le client du tarif, tout en faisant du bénéfice », explique Daniel Franco, 43 ans, l'inventeur du concept Oup's (occasion unique à prix sympa) Café.

Salades basiques et parts de pizza

Hier matin, deux équipiers, dont l'épouse de Daniel Franco, préparent sandwiches et bagels pendant que la pizza cuit. Le chef d'entreprise, qui possède trois sandwicheries et une boulangerie, mise sur la simplicité des préparations. Les portions restent raisonnables sur les deux grands meubles dédiés au chaud et au froid. Sur ce dernier, des sandwiches petit format au jambon, au thon, à la tomate et mozzarella et des salades basiques : carottes râpées maïs, taboulé. « On écoute les clients, signale Daniel Franco. Quelques-uns nous ont demandé une salade

avec de l'œuf dur. Nous avons ajouté de la roquette et du concombre. C'est l'une de nos meilleures ventes. » Le restaurateur refuse de communiquer le prix de revient de ses recettes, mais il croit à son modèle économique établi sur des marges très serrées. « Les gens se servent, cela permet d'économiser en personnel et nous assemblons tout ici », insiste-t-il. Daniel Franco entend bâtir son succès en multipliant les adresses. « Nous allons ouvrir d'ici un mois à Paris, annonce-t-il. L'objectif consiste à avoir rapidement dix Oup's Café. »

Daniel Franco, qui a dirigé une agence de communication, a bien pensé son projet. Espace lumineux et impeccable, élaboration des plats visible et mobilier coloré créent une atmosphère accueillante. « Je trouve la formule très bien, lâche une jeune femme qui repart avec un sandwich, une salade et une boisson pour 3 €. Reste à savoir si c'est bon. »

JÉRÔME BERNATAS

VIDÉO

Le concept expliqué par son inventeur

leparisien.fr/92

Découvrez les dernières trouvailles des inventeurs locaux

CONCOURS LÉPINE. La Foire de Paris, qui accueille le célèbre concours, démarre aujourd'hui. 58 inventeurs d'Ile-de-France et de l'Oise y seront présents. Voici quelques-unes des créations.

Grâce à **Corentin et Alice**, les pompiers voient à travers la fumée

« **NOUS AVONS BESOIN** de visibilité », confie Corentin Huard, 24 ans. Le concours Lépine tombe donc à point nommé pour ce jeune diplômé de Polytechnique et sa collègue Alice Froissac, son aînée de deux ans.

Les deux fondateurs de la start-up Ektos — « sauver » en grec — présentent à la Foire de Paris un système qui permet aux soldats du feu de voir à travers la fumée à l'aide d'une caméra infrarouge, dont l'image est projetée directement à l'intérieur du casque.

« Aujourd'hui, les pompiers sont équipés de caméras thermiques, mais elles ne sont pas ergonomiques, explique Corentin Huard. Ils doivent parfois les porter à la main,



Corentin Huard et Alice Froissac espèrent commercialiser leur invention l'an prochain. Des grandes entreprises sont aussi intéressées (LP/Philippe Lavielle.)

ce qui devient très compliqué lors d'un incendie. » Les deux associés ont donc mis au point leur invention dans le cadre d'un projet d'innovation de la d.School, un établissement rattaché à l'École nationale des ponts et chaussées.

Depuis, ils travaillent main dans la main avec des pompiers de Seine-et-Marne pour apporter des améliorations à leur prototype : miniaturisation, résistance aux chocs, au feu... La commercialisation d'Ektos devrait débiter l'an prochain. « Des entreprises comme Total, GDF ou la SNCF sont intéressées et pourraient être nos premiers clients, car elles possèdent des budgets plus importants que les pompiers », estime Corentin Huard.

« Les gens n'ont pas tous la place d'avoir un baby-foot et une table chez eux », argumente le chef de cette entreprise d'une vingtaine de salariés basée au Plessis-Pâté (Essonne). « Et hormis les solutions peu probantes proposées par certains bricoleurs, aucun baby-foot transformable n'existait avant. »

La principale difficulté : la hauteur. Le plateau d'une table culmine à 75 cm, alors qu'un baby-foot se joue à plus de 90 cm. « Par une simple rotation, nous surélevons notre plateau », indique Gérard Jacquot, qui vend un peu moins d'un millier de billards par an et espère vendre au

Daniel va vous simplifier la vie avec son « mélangeur à salade »

« Vous mettez la salade et les autres ingrédients que vous voulez dedans, vous ajoutez la vinaigrette, vous faites tourner la boule. Et voilà, la salade est prête ! » Daniel Jeandot, 57 ans, n'est pas peu fier de sa dernière trouvaille. L'inventeur de Choisy-en-Brie (Seine-et-Marne), déjà récompensé pour sa fourchette incurvée, à mi-chemin entre une fourchette et une cuillère, ou son papier toilette de poche, revient cette année au concours Lépine avec un « mélangeur à salade ».



Choisy-en-Brie (Seine-et-Marne), lundi. Daniel Jeandot et sa création : un saladier en forme de boule qui permet de mélanger la salade tout seul. (LP/J.C.)

Comme son nom l'indique, ce saladier en forme de boule mélange la salade tout seul. Il pense toujours pratique : à l'intérieur, une pièce de plastique évite que les feuilles ne se collent aux parois. « C'est en faisant des tests avec le prototype et en constatant que la salade ne se mélangeait pas bien que j'ai eu l'idée d'ajouter une main à l'intérieur, se souvient Daniel Jeandot. La boule, qui tourne sur son support, revient toujours à la position initiale, grâce à un hémisphère plus lourd que l'autre. » Son inspiration, le retraité la puise dans la vie quotidienne : « J'observe les gens et je me réveille avec de nouvelles idées d'invention, pour rendre la vie plus simple et plus logique. » Et il n'a pas chômé cette année : il présentera également au Concours Lépine un jeu de société basé sur le code de la route.

JESSICA CHEN

La table de **David et Nicolas** se transforme en baby-foot

Paris, le 4 décembre. Guillaume Rolland avait présenté son réveil au Grand Palais à l'occasion d'un salon organisé pour promouvoir les futurs ingénieurs. (LP/F.H.)

Guillaume vous invite à vous réveiller avec des odeurs

QUE DE CHEMIN PARCOURU, en moins d'un an, par Guillaume Rolland. A 18 ans, cet étudiant de l'Université de technologie de Compiègne (Oise) présente au concours Lépine son invention aux multiples récompenses : le SensorWake. Un réveil olfactif. Le principe se veut simple mais révolutionnaire.

Plutôt que d'être tiré du lit par un bruit strident, le réveil diffuse une odeur. « Efficacité garantie », assure le Nantais d'origine. Et en cas de nez bouché ? Une alarme se déclenche après quelques minutes si vous ne vous êtes toujours pas réveillé. Encore plus original, les effluves qui en émanent vont au-delà de l'imagination. Du croissant chaud, au café, à la

fraise tagada... en passant par la senteur du dollar ! Grâce à sa création, Guillaume Rolland avait été retenu par Google pour son concours mondial. S'il n'a pas remporté cette compétition, le SensorWake a déjà reçu la médaille d'or du concours Lépine européen. Son objectif est donc clair aujourd'hui : « Obtenir une médaille d'or, et pourquoi pas rivaliser pour les grands prix. »

Le réveil olfactif sera de toute façon lancé fin mai, sur la plate-forme Kickstarter, au prix de 60 €. Avec l'obligation d'en écoulé 1 500 en un mois pour confirmer sa commercialisation. FLORENT HÉLAINE www.sensorwake.com.

Avec Benoît, le recyclage devient fun

Vous allez être mordu du Canibal. L'entreprise du même nom, qui le commercialise, est basée sur le port de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Canibal a la taille d'une machine à café. Mais il est un hybride entre une presse à recycler et un bandit manchot. « Le but est de rendre le recyclage ludique et de sensibiliser les utilisateurs », insiste Benoît Paget, le président de l'entreprise. Première étape : on pose sa bouteille en plastique, sa canette ou son gobelet en plastique ou carton dans un réceptacle. Une balance et une caméra l'identifient. Ensuite, Canibal le compresse. Pendant ce temps, trois « fenêtres » font défiler des symboles comme une machine à sous. Suspens... Au final, on gagne une consommation gratuite ou un bon d'achat dans un commerce du secteur. Cette fois, ce sera 4 € sur des fruits et légumes bio dans un magasin de Gennevilliers par exemple. Et si le gagnant a envie de faire sa BA, il peut même troquer son gain contre un don. « On participe ainsi à une opération de reforestation au



Gennevilliers (Hauts-de-Seine), hier matin. Benoît Paget et son Canibal, la machine qui rend le recyclage ludique. (LP/O.B.)

Pérou. En 2014, nous avons ainsi financé la plantation de 300 arbres », précise Benoît Paget. Canibal dispose déjà d'une centaine d'implantations, notamment dans les gares Saint-Lazare et Montparnasse à Paris. OLIVIER BUREAU

VIDÉO

leparisien.fr

Le Canibal, comment ça marche ?

Lire aussi

Le Fait du jour

PAGES 2 ET 3

LA DÉFENSE

Le quartier d'affaires va pomper davantage d'eau pour sa climatisation

C'EST MATHÉMATIQUE. Davantage de bureaux en construction à La Défense, ça fait, à terme, davantage d'espaces à rafraîchir. Le cabinet d'études Bief estime que la consommation en climatisation va augmenter de 50 % dans les huit années à venir dans le quartier d'affaires. La Société urbaine de climatisation (SUC), chargée de ce service pour un tiers de la surface de La Défense, a donc lancé un projet visant à augmenter la puissance de ses équipements. « Nos installations actuelles sont insuffisantes pour assurer la climatisation des nouveaux immeubles dans notre périmètre de délégation de service public, constate Bruno Sarrey », président de la SUC.



Courbevoie, lundi. Voici une prise d'eau installée sur les quais de Seine. Elle permet à la Société urbaine de climatisation (SUC), chargée de la climatisation d'une partie du quartier d'affaires (photo de droite) de pomper l'eau du fleuve. (LP/S.R. et DR)



Pas de traitement chimique, juste un filtrage

Ce qui implique donc pour cette filiale de Dalkia et d'EDF de pomper davantage d'eau dans la Seine pour refroidir ses deux unités de production. Une enquête publique, lancée le 20 avril, se déroule jusqu'au 26 mai. Aujourd'hui, la SUC s'occupe de 1 million de mètres carrés de bureaux. Si le projet d'extension voit le jour, sa capacité passera à 1,4 million. D'où la nécessité d'augmenter le pompage dans la Seine, le portant à

20 000 m³/h, alors que jusqu'ici la quantité maximale prélevée s'élevait à 12 000 m³/h. Cette eau sert à refroidir les circuits de production de froid. Mais ce n'est pas tout.

Justement, la machinerie doit, elle aussi, évoluer. Deux stations, reliées ensemble, existent actuellement. Le projet prévoit d'abord de construire une seconde canalisation d'eau pour que l'alimentation des deux sites soit indépendante. En découle le percement d'une nouvelle entrée et d'une

nouvelle sortie d'eau. Ensuite, l'une des unités sera modifiée, tandis que l'autre sera complètement changée. « Le principe sera de stocker de l'eau glacée. Elle sera produite la nuit et sera relâchée en journée. Cela permet une consommation lissée », explique Bruno Sarrey. Le coût hors taxe du projet s'élève à 28 M€. Les travaux devraient s'étaler de début 2016 à octobre 2017. Les nouvelles unités entreront en fonctionnement « à la mi-2018 ».

Restent les questions environnementales. Selon le rapport rédigé par le bureau d'études Bief, « la température du rejet ne dépasse pas les 30 °C ». Ce qui est conforme aux prescriptions. « L'eau pompée dans la Seine ne subit aucun traitement chimique, elle est simplement filtrée », poursuit le rapport. « En conditions hivernales, le rejet est suffisamment diffus pour ne pas impacter la température de la Seine. » Enfin, toujours selon cette étude, le site « est

peu intéressant sur le plan piscicole. [...] Les espèces de poissons recensées au niveau de la Seine sont très communes et résistent bien aux pollutions. »

SÉBASTIEN ROSELÉ

Le dossier d'enquête de 300 pages, est consultable dans les mairies de Courbevoie et de Levallois. Le commissaire enquêteur, James Lécuyer, sera présent à la mairie de Courbevoie jeudi 7 mai, mercredi 20 mai et mardi 26 mai, de 14 heures à 17 heures.

JEUDI 30 AVRIL

Recevez

5€

en bon d'achat⁽²⁾
par tranche de **15€ d'achat**
sur tout le rayon **BOUCHERIE***



(2) Bon d'achat valable du 04 au 17/05/2015 sur vos prochains achats au rayon Boucherie, dans votre magasin Carrefour. *Offre valable uniquement sur les produits disponibles au rayon Boucherie, libre service et traditionnel. L'offre est limitée à 2 paliers maximum, pour 30€ d'achat et plus, recevez un bon d'achat de 10€. Voir conditions complètes à l'accueil de votre magasin.

Recevez

20€

en bon(s) d'achat⁽¹⁾
par tranche de **100€ d'achat**
sur les **SALONS DE JARDIN***
(hors coussins et parasols)



(1) Bon(s) d'achat valable(s) du 04 au 17/05/2015 sur vos prochains achats (hors carburant, billetterie, assurances, voyages, téléphonie, parapharmacie, bijouterie, cartes cadeaux et drive) dans votre magasin Carrefour. *Offre valable uniquement sur les salons de jardin (hors coussins et parasols), disponibles dans votre magasin Carrefour. Voir conditions complètes à l'accueil de votre magasin.



Quantité limitée à 4 500 pièces (volume prévu au national)

~~299€~~
199€
Dont 0,30 € d'éco-participation

Ordinateur portable
lenovo

- Réf. : LE G40-30
- Processeur Intel® N2840
 - Carte graphique Intel HD
 - Poids : 2,1 kg
 - Garantie 1 an



50% REMISE IMMÉDIATE

~~29€95~~
14€97
La bouteille

Champagne brut
MALARD
Cuvée Prémium
75 cl.

Existe aussi en brut rosé
Soit le L : 19,96 €

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Carrefour vous rappelle que la vente d'alcool aux mineurs est interdite.

Liste des magasins participants : **60** Venette - **75** Paris Auteuil - **77** Carré Sénart / Champs-sur-Marne / Chelles / Claye Souilly / Collégien / Montereau / Pontault-Combault / Villiers-en-Bière - **78** Chambourcy / Flins-sur-Seine / Limay / Montesson / Rambouillet / St-Quentin-en-Yvelines / Sartrouville - **91** Athis-Mons / Etampes / Evry / La Ville-du-Bois / Les Ulis / Sainte-Geneviève-des-Bois / Villabé - **92** Gennevilliers / Villeneuve-la-Garenne - **93** Aubervilliers / Aulnay-sous-Bois / Drancy / Montreuil / Noisy-le-Grand / Rosny-sous-Bois / Saint-Denis / Sevran / Stains - **94** Bercy-Charenton / Créteil Soleil / Ivry-sur-Seine / L'Hay-les-Roses / Ormesson / Rungis Belle-Epine / Villejuif - **95** Goussainville / L'Isle Adam / Montigny-les-Cormeilles / Saint-Brice-sous-Forêt / Sannois

Voir horaires sur www.carrefour.fr

Carrefour

Progress: 01 30 88 67 07 - RCS Versailles 259 733 677 - DIFFUSION INFORMATION S&S scriptal de 149 200 euros - Signé par: 1 rue Jean Ménez 265 Saint-Denis 97002 Cayenne - 45 327 1325 825 000 - Photos non contractuelles. Sur erreur de typographie.

ASNIÈRES

Interpellés après avoir tiré au pistolet à air comprimé

■ Cinq personnes de 18 à 22 ans, étaient en garde à vue hier soir, dans les locaux de la sûreté territoriale (ST). Lundi, peu avant minuit, le quartier des Quatre-Routes, à Asnières, un groupe de cinq hommes s'est rué sur deux habitants, âgé de 25 et 31 ans, qui buvaient un verre, place du marché. L'un d'eux a tiré sur le duo avec un pistolet à air comprimé projetant des billes d'acier tandis qu'un complice a attaqué l'autre avec une matraque. La police municipale a contrôlé le groupe d'assaillants et prévenu la brigade anticriminalité (BAC). Les policiers ont ensuite interpellé les cinq jeunes. La ST a été saisie dans la foulée. Les deux victimes ont été légèrement blessées.

LA DÉFENSE

La ligne 1 du métro perturbée à cause d'un colis suspect

■ Nouvelle alerte au colis suspect dans les transports en commun. Hier, c'est la ligne 1 du métro qui a fait l'objet d'une alerte entraînant un arrêt du trafic. Un sac à dos isolé est aperçu dans une rame à la station Grande-Arche, à La Défense. Immédiatement, la RATP instaure un périmètre de sécurité et prévient la police. Les démineurs du laboratoire central arrivent sur place à 12 h 30. Ils n'ont pas à faire exploser le sac préventivement : très vite, ils se rendent compte que l'inoffensif bagage ne contient que des changes pour bébé. Le métro a pu circuler de nouveau vers 13 heures.

IMPÔTS

Des avocats vous aident à remplir votre déclaration de revenus

■ C'est encore souvent un casse-tête pour de nombreux contribuables : pour les aider à remplir leur déclaration de revenus, les avocats du barreau des Hauts-de-Seine et les mairies du département se mobilisent. Le 7 mai, des fiscalistes tiendront des permanences dans de nombreuses villes (sauf à Bourg-la-Reine, Malakoff et Marnes-la-Coquette, qui n'ont pas souhaité participer à l'opération, précise l'ordre des avocats du 92). Ces consultations sont gratuites et sans rendez-vous.

Jeudi 7 mai, de 14 heures à 18 heures, dans les mairies concernées.

LE PLESSIS-ROBINSON

Commémoration du génocide arménien

■ Une cérémonie est organisée, samedi au Plessis-Robinson, pour commémorer le centenaire du génocide arménien. Le rassemblement a lieu à 19 heures au square de la Liberté, où un arbre du souvenir sera planté. Juste après, une exposition sur ce drame, avec des œuvres prêtées par le musée d'Erevan (Arménie), sera inaugurée à l'Orangerie. Elle sera visible jusqu'au 17 mai (du mercredi au dimanche, de 14 h 30 à 18 h 30). Auparavant, à 9 heures, une équipe de jeunes footballeurs venus avec une délégation de la ville jumelle d'Arapkir participera au tournoi international organisé par le football club du Plessis-Robinson.

Samedi, à 19 heures, au square de la Liberté, au Plessis-Robinson.

PUTEAUX

Les grands fleuves se racontent

■ L'association la Seine en partage, avec la mairie de Puteaux, propose une exposition sur les grands fleuves du monde, au Naturoscope, jusqu'au 28 juin. De l'Amazone au Mékong (notre photo), du Mississippi à la Volga, des panneaux racontent ces fleuves, leur histoire, leurs paysages, les grandes villes qu'ils traversent. Ils évoquent également les héros qui s'y sont baignés, les barrages qui y ont été construits, les poissons que l'on y pêche et la vie quotidienne de ceux qui habitent sur leurs rives. Au Naturoscope, île de Puteaux, allée Georges-Hassoux. Ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, les samedis et dimanches de 14 heures à 17 heures Tél. 01.46.92.75.40. Entrée Libre.



(Jean-Paul Azam)

SAINT-CLOUD

La colo de Savoie accueille les seniors

■ Les seniors de Saint-Cloud tiennent la une belle occasion de se rappeler leurs jeunes années. L'espace d'animation des Coteaux organise en effet un séjour dans un centre de vacances municipal. Le lieu, situé à Tamié (Savoie), accueille généralement les enfants de Saint-Cloud. Les retraités pourront en bénéficier du 7 au 13 septembre. Ils retrouveront en Savoie l'esprit colonie de vacances. Ils dormiront en effet dans des dortoirs. Les organisateurs leur proposent un copieux programme avec des visites culturelles, des balades dans la nature et des veillées. Inscriptions jusqu'au 13 mai auprès de l'espace d'animation des Coteaux, place Santos-Dumont. Tél. 01.46.89.64.89.

CLICHY

Une pension pour les femmes victimes de violences



Clichy, hier. Béatrice, chef de service, fait découvrir la pension de famille à Yann Jounot, préfet des Hauts-de-Seine. L'Etat finance l'association l'Escale, qui gère cette structure accueillant 17 femmes et 7 enfants. (LP/A.-S.D.)

LYDIA* est arrivée à Clichy en 2011, lorsque la pension de famille gérée par l'Escale a ouvert ses portes. Après un an d'hébergement d'urgence, elle a trouvé ici bien plus qu'un toit. Un soutien psychologique, une aide pour les démarches administratives et juridiques, un accompagnement pour trouver et suivre une formation diplômante. Et surtout le sentiment d'être enfin en sécurité. Protégée de l'homme qu'elle avait épousé en Algérie et qu'elle avait ensuite rejoint en France. C'était en 2009.

« J'ai vécu l'enfer, lâche cette femme de 49 ans, qui attend toujours que son divorce soit prononcé. Les coups pour tout et pour rien. Les humiliations. La peur. » Lydia fait partie des dix-sept femmes accueillies à la

pension. Elles vivent désormais à l'abri des hommes qui leur ont fait subir un calvaire physique ou psychologique. Des femmes seules, mais aussi des mamans, puisque sept enfants habitent ici. Une structure d'hébergement en semi-autonomie et à long terme. Sans date de départ obligatoire.

« Nous prenons le temps pour qu'elles retrouvent l'estime d'elles-mêmes, un emploi, la santé »

Béatrice, chef de service à la pension

Béatrice, chef de service. Nous prenons le temps pour qu'elles retrouvent l'estime d'elles-mêmes, un emploi, la santé. Pour, au final, retrouver leur autonomie. »

L'association l'Escale, fondée en 1992 pour venir en aide aux femmes victimes de violences, gère égale-

ment des hébergements d'urgence, en insertion et en maisons communautaires, dans le nord du département. En 2014, cent vingt et une femmes et cent dix-neuf enfants qui ont été aidés. Cela ne représente pourtant que 15 % des demandes.

Alors, hier après-midi, lors de la visite du préfet des Hauts-de-Seine, Yann Jounot, les professionnelles accompagnant les personnes hébergées, ont fait passer le message : la nécessité de créer davantage de places. « Je suis justement venu vous demander ce que l'Etat peut faire de plus », a souligné le préfet, après avoir salué l'importance « du travail des équipes qui se mobilisent toute l'année, confrontées à des situations difficiles ». ANNE-SOPHIE DAMECOUR

*Le prénom a été modifié. L'Escale : numéro écoute, soutien, information au 01.47.91.48.44. Site Internet : www.lescale.asso.fr.

« Un matin, après la dispute de trop, je suis partie »

Karine*, victime et maintenant bénévole de l'association l'Escale

AUJOURD'HUI, KARINE* est bénévole et membre du conseil d'administration de l'association l'Escale, qui gère notamment la pension de famille de Clichy. Mais cette femme de 40 ans, maman de deux petits garçons, n'a pas toujours été du côté de celles qui écoutent et accompagnent. « J'ai vécu quatorze années de violences psychologiques et d'humiliations avec, parfois, des atteintes physiques, résume-t-elle. Et puis, un matin, après la dispute de trop, je suis partie. »

Le début d'un long parcours pour celle qui était pourtant à la tête de son entreprise de service. « Impossible dans ma situation de louer dans le privé, explique Karine, qui découvre l'association grâce à une assistante sociale. Quand on quitte son domicile, on a besoin de prise en charge. Rien que pour accepter ce que l'on vit. » La jeune femme n'avait jamais porté plainte et insiste sur l'importance des mains courantes. « Je suis plus forte aujourd'hui que le jour où je suis partie, mais certaines choses ne s'effacent pas », ajoute-t-elle. Karine attend désormais son divorce comme une libération, et parle d'une autre forme de violence, financière et juridique, puisque le père de ses enfants semble tout faire pour retarder la procédure. « C'est important pour moi de transmettre mon expérience, d'apporter mon regard, estime Karine. Il y a peu de structures comme ici. Mais il y a beaucoup de femmes qui subissent des violences. »

A.-S.D.

* Le prénom a été modifié.



Clichy, hier. Karine a subi, pendant quatorze ans, des violences psychologiques et parfois physiques. (LP/A.-S.D.)

ISSY-LES-MOULINEAUX

L'Église arménienne veut préserver les valeurs

IL EST PRESQUE incontournable dans le paysage local. Et lundi matin, après une fin de semaine chargée avec les journées de commémoration du centenaire du génocide arménien, le père Avedis Balexian tente de remettre un peu d'ordre dans l'église apostolique d'Issy-les-Moulineaux, où il officie depuis cinq ans. « Les bougies ont coulé sur les tapis », explique-t-il, avant d'être interrompu par un nouveau coup de téléphone : « C'était la paroisse du Luxembourg, qui me demande des contacts », s'excuse-t-il, en ouvrant un classeur noir où les coordonnées des fidèles défilent sur plusieurs pages. L'église fédère en effet autour d'elle l'ensemble de la communauté.

Les jeunes viennent y suivre des cours de catéchisme, de langue ou de danse. On pratique l'arménien, grâce

aux chants que l'on entonne le dimanche. Après la messe dominicale, on se retrouve autour d'un repas, préparé chaque semaine par une quinzaine de femmes. Ou encore, on appelle le prêtre, pour qu'il vienne bénir le sel des nouveaux logements. Et parfois même, des groupes partent en voyage organisé de quelques jours. Le tout, en s'appuyant sur les écoles et les associations locales.

« Nous essayons de provoquer des moments pour être ensemble et, ainsi, transmettre les valeurs, la langue et la culture arménienne », insiste le prêtre. Une façon de préserver cette « arménité », comme il la nomme, à travers les siècles.

Le père Avedis le reconnaît lui-même : « Si les jeunes font baptiser leurs enfants, c'est moins par foi chrétienne que pour les faire entrer

dans la communauté ». « L'église a toujours eu un rôle particulier au sein de la diaspora arménienne, analyse Arthur Khandjian, élu à Issy-les-Moulineaux. Quatre-vingts pour cent d'entre nous sont apostoliques. L'église reste l'élément le plus fédérateur de l'identité arménienne. Bien au-delà de la croyance religieuse. »

Evidemment, il faut s'adapter aux nouvelles générations, qui maîtrisent un peu moins la langue ancienne. « Un jour, nous devons traduire en français le nom des apôtres inscrits aux murs de l'église. Et nous devons certainement célébrer les messes en français. Mais après tout, la culture arménienne a déjà traversé des millénaires. » **JILA VAROQUIER**

« Nous essayons de provoquer des moments pour être ensemble »

Le père Avedis Balexian

MOT

Apostolique

Apostolique vient du mot apôtre. L'Église arménienne, l'une des quatre églises d'Orient, tire en effet son origine des proches de Jésus-Christ qu'étaient Thaddée (saint Jude, « celui qui n'était pas Iscariote ») et Barthélémy. C'est en 301, que le roi Tiridate III adopte officiellement le christianisme pour l'Arménie. Cette dernière se détache de Rome et dispose de son propre chef. Karékine II, « le Patriarche suprême et Catholicos de tous les Arméniens », occupe le siège d'Etchmiadzine, en Arménie. En Ile-de-France, l'Église arménienne compte cinq paroisses à Alfortville (Val-de-Marne), Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), Paris, Chaville et Issy-les-Moulineaux. Elles dépendent du diocèse de France, installé dans le VIII^e arrondissement parisien.



Issy-les-Moulineaux, lundi. Le père Avedis Balexian dirige depuis cinq ans l'Église apostolique arménienne. (LP/J. Va.)

COLOMBES

La « promenade bleue » va bientôt franchir le parc Lagravère

L'AIRE EST FRAIS, le soleil chauffe timidement la poignée de joggeurs qui sillonnent le parc départemental Lagravère, à Colombes. Cette quiétude matinale sera bientôt de l'histoire ancienne sur ces bords de Seine. Le conseil départemental va y commencer très prochainement d'importants travaux de terrassement. Ils devraient s'achever mi-août. Ce chantier fait partie de l'opération d'aménagements des berges de Seine entre le pont de Colombes et celui de Chatou, à Rueil, la « promenade bleue ».

Quatre nouvelles entrées

De juin à septembre, le projet prévoit la construction de murs délimitant les entrées du parc côté Seine puis, de septembre à décembre, quatre nouvelles entrées seront aménagées sur les berges. Des équipements en bois seront aménagés au niveau de l'aire de brumisation, et l'aire de jeux sera refaite. L'opération porte sur 2 km de berges, entre les ponts de Colombes et de Bezons. « Actuellement intégrés au parc Lagravère, ils dépendent des heures d'ouverture de l'espace vert, indique-t-on au



Colombes, hier matin. Paradis des joggeurs et des promeneurs, le parc Pierre-Lagravère va accueillir un chantier qui vise à aménager les berges de Seine. (LP/O.B.)

conseil départemental. Ces travaux vont permettre aux piétons et cyclistes d'emprunter 24 heures sur 24 la promenade bleue. »

Le conseil départemental va également créer un saut-de-loup, un vaste fossé de 7 m de large avec une clôture au milieu, entre le parc et la Seine. « Séparer le parc du fleuve permettra de parcourir d'une traite les 9 km entre Colombes et Rueil. Cette promenade propose des sentiers mixtes

piétons-vélos », poursuit-on au conseil départemental. « On voit la Seine, mais si on peut courir en étant encore plus près, ce sera impeccable... », assure Stéphane, un joggeur.

Cette opération est en fait la deuxième phase du réaménagement de ce parc de 25 ha, ouvert en 1973. La première s'était achevée au printemps 2014, avec la création de deux sorties aux extrémités du parc.

OLIVIER BUREAU

ÎLE-DE-FRANCE

Paris, capitale du jazz



Wayne Shorter et Dee Dee Bridgewater participent à la 4^e Journée internationale du jazz, organisée demain à Paris. (Delphine Bertrand et LP/Olivier Arandel.)

DEMAIN, la capitale, ville des grands clubs mythiques de Saint-Germain-des-Prés, est l'hôte de la 4^e édition de la Journée internationale du jazz, organisée par l'Unesco. Pour cette journée mondiale exceptionnelle, une quarantaine d'artistes comme Dee Dee Bridgewater, Marcus Miller, Wayne Shorter, Daniel Humair, Sylvain Luc vont faire résonner les murs de l'Hôtel de Ville ou de la Philharmonie.

D'autres grands noms comme Thelonious Monk seront présents au jardin du Luxembourg comme dans les six gares parisiennes ou les conservatoires. Les clubs de jazz parisiens sont aussi largement de la partie avec pas moins de 30 concerts gratuits, de 16 h 30 à 21 heures. En tout, près de soixante-dix événements sont prévus dans les vingt arrondissements.

Outre ces concerts, les amateurs

vont pouvoir prendre part à des master class, des jam-sessions, des tables rondes, des conférences et projections de films autour du jazz. Et si la capitale accueille cette année les principales célébrations, plus de 150 pays, de l'Uruguay à l'Australie en passant par Haïti ou les Philippines vont également swinguer.

Pour le pianiste et compositeur

Soixante-dix événements prévus

Herbie Hancock, ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco pour le dialogue interculturel, cette journée est un symbole fort : « Elle représente l'accomplissement d'un de mes vœux les plus chers : que, pour au moins un jour, les gens du monde entier puissent être en mesure de prendre un moment pour se rapprocher, partager et communiquer grâce à la musique, vecteur de paix. »

MARINE DELCROS

Programme sur jazzday.com/paris.

Notre sélection de concerts gratuits

Forum des Halles - Place carrée (1^{er}).

A 16 heures, Kelly Evans, chanteuse canadienne puis, à 17 heures, Lou Tavano, chanteuse parisienne de 26 ans vont faire le spectacle. **Sunset Sunside (1^{er})**. A partir de 19 heures, venez écouter des compositions mythiques du jazz.

60, rue des Lombards.

Duc des Lombards (1^{er}). A 19 heures, le trio The Etibar Esedli donnera un concert, suivi, à 20 h 30, du groupe Petro Klampanis.

42, rue des Lombards.

Kiosque à musique du Jardin du Luxembourg (VI^e). A 14 heures,

la star américaine Thelonious Monk, à 15 heures, Lisa Cat-Berro, une saxophoniste française et, à 16 heures, Tricia Evy, chanteuse guadeloupéenne. **Petit Journal Montparnasse (XIV^e)**. A 21 heures, Jam session musique du monde et latine animée par Abraham Cohen.

13, rue du Commandant-René-Mouchotte.

River's King (XVI^e). A 13 heures, Lisa Cat-Berro, saxophoniste française va animer la Seine River.

Voie Georges-Pompidou.

Dans les gares. Des pianistes vont surprendre les voyageurs. **M.D.**

CLAMART

Fête de la musique cherche artistes

■ A vos micros, à vos guitares ! La Fête de la musique, qui aura lieu comme chaque année le 21 juin, se prépare déjà à Clamart. Pour tous ceux qui ont envie de montrer leur talent, les inscriptions sont ouvertes pour se produire sur les différentes scènes qui seront installées dans la ville. Il suffit de récupérer un bulletin : ils sont disponibles au conservatoire, au guichet unique du centre administratif ou à la maison des associations. On peut également le télécharger sur le site Internet clamart.fr. Attention, il est impératif de le retourner avant le 19 mai.

COLOMBES

Atelier « Semons la capucine »

■ Le centre Nature de Colombes organise aujourd'hui un atelier sur le thème : « Semons la capucine ». Fleur colorée et pas difficile à cultiver sur on a du soleil, la capucine est aussi... comestible. Grimpeuse ou naine, elle trouve sa place partout dans les jardins ou sur les balcons. Le centre Nature vous propose de découvrir cette plante et ses secrets. Vous repartirez avec votre semis.

Cet après-midi, de 14 heures à 15 h 30, au centre Nature, 16, rue Solférino à Colombes. Tout public à partir de 6 ans. Entrée libre, mais réservation obligatoire. Tél. 01.47.80.35.87.

Mail : centrenature@mairie-colombes.fr.

Avis
de Décès

78 - POISSY

Auguste et Marie-Line MONTEIRO, Evelyne MONTEIRO, Antonio José MONTEIRO, ses neveux ; Maria da Conceição MONTEIRO, sa belle-sœur ; Adrien, Valentin, Vanessa et Elise, ses petits-neveux ; Mme de CHASTELLUX, sa curatrice ; ses autres neveux et petits-neveux du Portugal ont la douleur de vous faire part du décès de

MME MARIA DAS DORES RIBEIRO LIBERATO NÉE CAROLINO MONTEIRO INFIRMIÈRE RETRAITÉE DE L'HÔPITAL DE POISSY

survenu à l'hôpital de POISSY, le 16 avril 2015, dans sa 88e année, accompagnée de l'affection des siens.

Ses obsèques religieuses se sont déroulées en la collégiale Notre Dame de POISSY, dans l'intimité familiale.

La famille remercie les amis de Christine (+), sa fille bien-aimée, qui se sont associés à notre peine, les soignants et l'ensemble du personnel de la maison de retraite Résidence Saint Germain, à SAINT GERMAIN EN LAYE, pour leur dévouement.

Vous pouvez déposer vos condoléances sur www.groupeof.com

La reproduction
de nos petites annonces
est interdite

77 - VAUX LE PÉNIL

Bernard et Laurence COUËT, Marie-Aline et Patrick ASCHEHOUG, Marie-Pierre et Jean-Christophe DERVILLÉ, ses enfants, et leurs enfants

ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. PIERRE COUËT
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL
DU MÉRITE
COMMANDEUR DES PALMES
ACADÉMIQUES**

survenu à AVON, le 26 avril 2015, dans sa 86ème année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 mai 2015 à 14H30, en l'église Saint-Pierre Saint-Paul de VAUX LE PÉNIL.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de VAUX LE PÉNIL dans l'intimité familiale.

77 - GUIGNES

Daniel FOURDRAIN, Jean FOURDRAIN, Chantal FOURDRAIN, Marie-Pascale et Christian ROBIN, Marie-Ange et Alain LEFEBVRE, ses enfants, leurs enfants et petits-enfants et toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. MAURICE FOURDRAIN

survenu le vendredi 24 avril 2015, à MELUN, dans sa 96e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 avril 2015 à 15H30, en l'église Saint Jacques le Mineur de GUIGNES, suivie de l'inhumation au cimetière local.

POMPES FUNÈRES BLAIN
01 64 52 17 52



**Décès d'un proche,
informez et remerciez vos proches,
présentez vos condoléances ou honorez
leur mémoire pour leur anniversaire**

Vos annonces par tél. 01 40 10 52 45
e-mail : camets@amaurymedias.fr
ou sur leParisien.fr, rubrique Annonces

77 - MAREUIL LES MEAUX

Mme Colette BOUSQUET, son épouse, Claude et Jackie BOULAIN, Fabien et Véronique BOUSQUET, ses enfants, Anthony, Méryl, Jeanne, Valentin, Adrien, ses petits-enfants, ainsi que toute la famille et ses nombreux amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. LOUIS BOUSQUET
ANCIEN MAIRE DE MAREUIL LÈS MEAUX
ET DE LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA CAPM**

survenu à ROQUEFORT DES CORBIÈRES (11), le 26 avril 2015, dans sa 84ème année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 29 avril 2015, en l'église de ROQUEFORT DES CORBIÈRES et seront suivies d'une incinération. L'urne sera inhumée au cimetière de MAREUIL LES MEAUX. Un hommage lui sera rendu le jeudi 7 mai 2015 à 15 heures, en l'église de MAREUIL LES MEAUX. Réunion, registre à signatures à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Colette BOUSQUET,
43, rue Victor Hugo,
77100 MAREUIL LES MEAUX.

77 - BEAUCHERY-SAINT-MARTIN

Jack, son fils, Hélène et Guillaume, sa petite-fille et son compagnon, ainsi que la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**MME SUZANNE ROUSSELLE
NÉE PROVENCE**

survenu le vendredi 24 avril 2015, dans sa 84ème année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 30 avril 2015, à 15 heures, en l'église de BEAUCHERY SAINT MARTIN, suivie de l'inhumation, au cimetière de COURGIVAUX 51310.

Cet avis tient lieu de faire-part et remerciements.

PFG SERVICES FUNÉRAIRES
01.64.00.00.40

93 - ROMAINVILLE

Mme Mireille BOULAUDAT, son épouse ; Mme Isabelle BOULAUDAT, M. Philippe BOULAUDAT et son épouse Marianne, ses enfants ; Alexis BOULAUDAT, son petit-fils ; Mme Liliane DUCHIRON, sa sœur ;

Ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. BOULAUDAT ANDRÉ
GARAGISTE DE PÈRE EN FILS
SUR LA COMMUNE DE ROMAINVILLE
(SEINE-SAINT-DENIS)**

survenu le 24 avril 2015 à la suite d'une longue maladie.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 avril 2015 en l'église de Saint- Etienne de NOISY-LE-SEC (93) à 11h30, suivies de l'inhumation dans le caveau familial à 14h30 au cimetière de BOIS LE ROI (77).

Avis de
Remerciements

77 - PROVINS

- CUCHARMOY

Une présence, un message de sympathie, un simple mot, un geste chaleureux, un regard, une pensée, vous qui nous avez soutenus lors du décès de

MARIETTE RONDIER

sachez combien nous en avons été profondément touchés.

Gilbert RONDIER, Véronique RONDIER et Jean-François OZERÉE, Marie-Gabrielle et Benoit CHEVRON, Guillaume, Cécile et Sarah, et toute la famille.

P. F. PRADOUX - CHEVRIOT
77160 PROVINS - 01 64 00 01 93

77 - CHALMAISON

M. et Mme Matthieu RAMARÉ, M. et Mme Gaël CANOVAS, ses enfants, Guillaume, Baptiste, Lise, ses petits-enfants, Joë, Aimy, ainsi que toute la famille,

très touchés des marques de sympathie témoignées lors des obsèques de

MME ANNIE GAILLARD

remercient tous ceux qui, par leur présence, envoi de fleurs et condoléances, se sont associés à leur peine, et prient les personnes qui n'auraient pas été présentes de bien vouloir les en excuser.

PF CANARD LE CHOIX FUNÉRAIRE
77160 PROVINS - 01 60 58 01 01

Abonnez
vous !



RECEVEZ LE PARISIEN
CHEZ VOUS
TOUS LES MATINS

41,30€

par mois*
au lieu de 57,20€
soit plus de 27% de remise

EN CADEAU

UNE SPORTCAM MOVE ON DANEW

Full HD – Waterproof – Wifi – Commande à distance – Photo 5Mpx - Fabrication française



Illustrations non contractuelles

Oui, je souhaite profiter de cette offre exceptionnelle et recevoir Le Parisien du lundi au dimanche.
Je m'abonne en durée libre par prélèvement automatique de 41,30€*, je complète et je signe le mandat de prélèvement SEPA

BJAL7RC2015CQPQC034

Bon d'abonnement en prélèvement automatique à remplir
et à nous envoyer avec un RIB à :

AM DIFFUSION - Le Parisien - Service Abonnements
69/73, boulevard Victor Hugo - 93585 Saint-Ouen Cedex

Mandat de prélèvement SEPA – RUM

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Le Parisien à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Parisien. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

DÉBITEUR

1- TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

*Nom : _____ *Prénom : _____

*Adresse : _____

*CP : _____ *Ville : _____

2- DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IBAN (International Bank Account Number)

BIC (Bank Identifier Code)

3- *Fait à : _____ le : ____ / ____ / ____

4- *Signature : _____

*Informations obligatoires

IMPORTANT : N'oubliez pas de joindre à ce mandat un justificatif de coordonnées bancaires (RIB ou RIP), de dater et signer votre mandat et d'envoyer le tout à AM DIFFUSION/Le Parisien - Service abonnements, 69-73 boulevard Victor Hugo, 93585 Saint-Ouen Cedex.

Pour toute information ou demande de modification sur votre mandat, merci de contacter le service client au 0 811 875 656 (coût d'un appel local)

*Montant maximum du prélèvement pour un abonnement 7 jours sur 7 par portage en IDF + l'Oise, pour l'édition correspondante à l'adresse de livraison. Montant maximum calculé sur la base de 31 jours dont 5 vendredis et 5 dimanches. Le montant de votre prélèvement peut être inférieur en fonction du nombre de vendredi et dimanche livrés sur la période. Le montant de votre abonnement est prélevé tous les 8 de chaque mois à échoir. Sous réserve d'une zone de portage, la livraison par portage est assurée du lundi au samedi avant 7h, le dimanche et jours fériés avant 8h. En cas d'impossibilité de livrer par portage, nous effectuerons une livraison par La Poste (hors TV Magazine) soit 44,20€ maximum par mois. Vous êtes libre d'interrompre votre abonnement et donc vos prélèvements à tout moment par courrier recommandé à AM DIFFUSION. Offre valable jusqu'au 15/05/2015, réservée aux nouveaux abonnés et à ceux n'ayant pas été abonnés au journal au cours des 6 derniers mois. Vous pouvez acquiescer séparément les numéros du Parisien au tarif kiosque en vigueur, la Caméra MoveOn au prix de 109€ TTC (prix public constaté), frais de port et Eco tax inclus, l'abonnement numérique mensuel au tarif en vigueur. Votre abonnement débutera sous 3 semaines maximum. Vous recevrez votre Caméra MoveOn dans un délai de 8 semaines minimum après enregistrement de votre abonnement. Le Parisien se réserve le droit de modifier à tout moment ces tarifs d'abonnement.

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2015 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,49 €) - 77 (5,12 €) - 78 (5,24 €) - 91 (5,12 €) - 92 (5,49 €) - 93 (5,49 €) - 94 (5,49 €) - 95 (5,24 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2014.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SIVU CO.CLI.CO

M. Le Président
Restauration collective
Colombes - Clichy la Garenne
26 - 30 rue de Bellevue
92700 Colombes
Tél : 01 56 83 88 30

Référence acheteur : 15AF-0558-I
Cet avis implique un accord cadre au sens européen

Objet : La présente consultation concerne location et l'entretien des vêtements professionnels et linges-plats destinés aux agents évoluant dans restauration collective du SIVU CO.CLI.CO.

Procédure : Procédure ouverte

Forme du marché : Division en lots : non

Marché à bons de commande
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
35 % : Prix
35 % : Valeur technique de l'offre
15 % : Délai d'exécution
10 % : Qualité de l'offre
5 % : Critère environnemental

Remise des offres : 09/06/15 à 16h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 27/04/2015
Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://marchespublics.colombes.fr>

Constitution de société

Par acte SSP en date du 30/10/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

BB TRANSPORTS PARISIENS

Forme : SARL
Capital : 10 500 Euros
Siège Social : 1 Place SAINT JUST, 92230 Gennevilliers
Durée : 99 ans

Objet social : Transport public routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places, y compris le conducteur

Gérant : M. LADJALI Ali, Gérant, demeurant 1 Place Saint Just 92230 Gennevilliers
Immatriculation au RCS de NANTERRE

Par acte SSP en date du 18 février 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

JOSIM

Forme : SARL
Capital : 10 000 Euros
Siège Social : 3, avenue Pierre Grenier, 92100 Boulogne Billancourt
Durée : 99 ans
Objet social : Restauration rapide
Gérant : M. CAZALAA Thibault, gérant, demeurant 3 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt
Immatriculation au RCS de NANTERRE

Par acte SSP en date du 07 Avril 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

NEL'S BTP

Nom Commercial :
Forme : SAS
Capital : 1 000 Euros
Siège Social : 24 AVENUE HENRI BERGSON, 92380 GARCHES
Durée : 99 ANS
Objet social : Les travaux de bâtiment, la construction, la rénovation, l'électricité, la plomberie, la maçonnerie, le carrelage, la peinture, le parquet, le gros oeuvre,

l'achat et la vente de matériaux de construction, le négoce, service de nettoyage, l'import-export de toutes marchandises non réglementées.

Cession d'actions et agréments : Toute transmission d'actions, cession, apport des actions est soumis à l'agrément préalable de l'associé majoritaire.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire dispose d'un droit de vote aux assemblées générales proportionnel à la quote-part de capital qu'il détient dans la société, et à chaque action de la société est attachée une voix.

Président : Mme MARINOVIC Milanka, épouse DINKIC, demeurant 52 bis, rue Etienne Dolet 94140 Alfortville.
Immatriculation au RCS de NANTERRE.

Par acte SSP en date du 24/4/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

MC ALTERNATIVE

Forme : SASU
Capital : 10000 Euros
Siège Social : 22 av. du Maréchal Foch, 92260 Fontenay aux Roses
Durée : 99 ans

Objet social : Apport d'affaire aux professionnels, notamment l'hôtellerie, restauration et tourisme

Cession d'actions et agréments : Néant

Président : Mme COPIKOVA Maria, 22 av. du Maréchal Foch 92260 Fontenay aux Roses
Immatriculation au RCS de NANTERRE.

Par acte SSP en date du 10/04/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

FLAMME DE LUXE

Forme : SARL
Capital : 500€
Siège Social : 5 Avenue du Gal Leclerc, 92340 BOURG LA REINE
Durée : 99 ans
Objet social : Installation, fabrication, achat et vente de cheminées écologiques
Gérant : M. DE OLIVEIRA SAMPAIO Angelo Augusto, demeurant 48/50 Av Larroumes 94240 L'Hay les Roses
Immatriculation au RCS de NANTERRE

Par acte SSP en date du 10 mars 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

GIVE2GET

Forme : SASU
Capital : 5000 Euros
Siège Social : 4, rue Lemoine, 92100 Boulogne Billancourt
Durée : 99 ans
Objet social : Conseil pour les affaires et la gestion
Cession d'actions et agréments : Les cessions d'actions doivent être agréées par les associés
Président : Mme LEPICARD Carole, demeurant 4, rue Lemoine 92100 Boulogne Billancourt
Immatriculation au RCS de NANTERRE.

Par acte SSP en date du 18 mars 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

PGF CONSEIL

Forme : EURL
Capital : 1000 Euros
Siège Social : 59, avenue de la division Leclerc, 92320 Chatillon
Durée : 99 ans
Objet social : les arts graphiques et l'édition sous toutes ses formes
Gérant : M. MOREL Christophe, demeurant 59, avenue de la division Leclerc 92320 Chatillon
Immatriculation au RCS de NANTERRE.

Par acte SSP en date du 24 avril 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

BAMAGORA

Forme : SASU
Capital : 3 000 Euros
Siège Social : 42 place Jules Ferry, 92120 MONTROUGE
Durée : 99 ans
Objet social : L'exploitation sous toutes ses formes d'un réseau social web, sa mise à disposition sous forme commerciale, la diffusion d'annonces publicitaires, la conception, le développement, la production, la distribution, l'exploitation, l'achat, la vente, la location, l'après-vente et la maintenance de produits, de matériels, de sites web, de réseaux ou de logiciels informatiques, la fourniture et la vente de prestation de conseil, de formation, d'assistance et d'audit dans le domaine de la musique, organisation d'événements.

Cession d'actions et agréments : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associée unique sont libres.

Président : Mme SAAS Marie-Noëlle, demeurant 42, place Jules Ferry 92120 Montrouge
Immatriculation au RCS de NANTERRE.

Suivant acte SSP du 22 avril 2015, il a été constitué une SASU :
Dénomination :

JB CONSEIL

Capital : 500 euros
Siège : 105, rue Anatole France 92300 Levallois Perret
Durée : 99 ans
Objet : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
Président : Sophie Jahan - 6 place Salvador Allendé 94000 Créteil
Immatriculation au RCS de Nanterre

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Le Parisien

www.annoncesleparisien.fr

Nos bureaux :
Saint-Ouen (93) : 25, av. Michelet 01 40 10 51 51
legales@amaurymedias.fr
Paris 4^e : 30/32, bd de Sébastopol 01 44 54 54 52
annonces.opa@wanadoo.fr

Divers société

OLVERSOFT

SARL au capital de 200 euros
Siège social : 69 bis r Henri BARBUSSE 92000 NANTERRE
RCS N° : 539845008 de NANTERRE

L'AGE du 20/04/2015 a décidé de transférer le siège social au 79 av de Verdun, 95100 ARGENTEUIL à compter du 20/04/2015.
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de PONTOISE.
Mention sera faite au RCS de NANTERRE.

VISIONETICS INTERNATIONAL

EURL au capital de 7 500 Euros
Siège social : 29 Rue de la Montagne de l'Espérou 75015 PARIS
RCS N° : 483758603 de PARIS

L'AGE du 31 Mars 2015 a décidé de transférer le siège social au 43-45 Rue du Gouverneur Général Eboué, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX à compter du 1er Janvier 2015.
Gérant : M. HAUTEFEUILLE Eric, Gérant, demeurant 29 Rue de la Montagne de l'Espérou 75015 PARIS
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de NANTERRE.
Mention sera faite au RCS de PARIS.

FLOVAL

SCI au capital de 1 524,49 Euros
60 allée du Butard, Villa Berlioz 92420 VAUCRESSON
RCS Nanterre 430 468 934

Réunis en AGE le 1er avril 2015, les associés ont décidé de transférer le siège social à compter de ce même jour au 82 rue de Buzenval - 92210 SAINT CLOUD.
Mention sera faite au RCS de Nanterre

SARL DINAS

SARL au capital de 4 000 Euros
Siège social : 51, rue du moulin de Cage 92230 Gennevilliers
RCS N° : 809153125 de NANTERRE

L'AGE du 5 janvier 2015 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2014, a été nommé liquidateur M.BAMIJJANE Hamid 51, rue du Moulin de Cage 92230 Gennevilliers.
Le siège de liquidation a été fixé au 51, rue du Moulin de Cage 92230 Gennevilliers

Suivant la délibération de L'AGE en date du 5 janvier 2015 :

Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 décembre 2014.

Mention sera faite au RCS de NANTERRE.

ANKA SOFTWARE AND COMPUTER SOLUTION

SARL au capital de 3000
Siège social : 23 RUE PAUL BERT 92700 COLOMBES
RCS N° : 50073851300018 de NANTERRE

Suivant la délibération de L'AGO en date du 30 Mars 2015:

Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 27 Avril 2015.

Mention sera faite au RCS de NANTERRE.

FESSART P.L.

Société Civile au capital de 38 112,25 Euros
Siège social : 43 bd Malesherbes - 75008 PARIS
RCS Paris 378 122 725

En date du 7 avril 2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à compter du même jour, au :

96 avenue Victor Hugo - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Gérant : M. Henri POISSON, demeurant 96 avenue Victor Hugo - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
La société sera radiée du RCS de Paris et immatriculée au RCS de Nanterre.

Insertions diverses



La directrice de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curatrice de la succession de **Mme FARGEAS Colette Germaine** veuve PERRET-BLANC, décédée le 29/01/2014 à SURESNES (92) a établi le projet de règlement du passif. Références: SGS / 130851 SV / 92.



La Directrice de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **Mle AUDEBERT Marie Antoinette Marguerite Claudine**, décédée le 04/11/2012, à ASNIERES SUR SEINE (92) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au tribunal de grande instance de Nanterre. Référence: SGS / 129 886 SV 92.



La directrice intérimaire de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curatrice de la succession de **Mme RADOSKOVIC Milenka** veuve STEVANOVIC, décédée le 28/05/2013, à VILLEJUIF (94) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au tribunal de grande instance de Nanterre le . Référence: SGS / 129519 SV / 92.



Par décision du TGI de Nanterre en date du 26/03/2015, le directeur intérimaire de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles 94 417 Saint-Maurice cedex, a été nommé curateur de la succession de **M HOUAM Lahoucine**, décédé le 15/12/2014 à LEVALLOIS PERRET (92). Référence: Secteur 3 / 131938 SV / 92. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.



La Directrice de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **M. MONTEIL Gérard Jean-Pierre**, décédé le 08/04/2013 à MALAKOFF (92), a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au Tribunal de grande instance de Nanterre. Références: Secteur 3 / 131178 SV / 92.



Le directeur intérimaire de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **Mme AUBERT Nathalie Sylvie épouse ABED**, décédée le 05/07/2013, à PARIS (15ème) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au tribunal de grande instance de Nanterre le . Référence: Secteur 3 / 129629 SV / 92.



La directrice de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **M DASSY Marcel Yves Alcide**, décédé le 25/12/2013 à CLAMART (92), a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au Tribunal de grande instance de Nanterre. Références: Secteur 2 / 130417 SV / 92.



Par décision du TGI de Nanterre en date du 26/03/2015, le directeur intérimaire de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles 94 417 Saint-Maurice cedex, a été nommé curateur de la succession de **M MACINA Vito**, décédé le 05/03/2011 à CLICHY (92). Référence: Secteur 3 / 131959 SV / 92. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.



Le directeur intérimaire de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **Mie CORREIA Susanne**, décédée le 27/04/2012 à HYERES (83), a établi l'inventaire et le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au Tribunal de grande instance de Nanterre. Références: Secteur 2 / 129078 SV / 92.



Le directeur intérimaire de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **Mie BLANCHETEAU Jeannine**, décédée le 31/10/2012, à CLICHY (92) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au tribunal de grande instance de Nanterre le . Référence: Secteur 3 / 128063 SV / 92.



Le directeur intérimaire de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **M SALVINI Denis Emile** Marie Marcel, décédé le 31/03/2013 à LE PLESSIS ROBINSON (92) a établi le projet de règlement du passif. Références: Secteur 3 / 129460 SV / 92



La directrice de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **M DANI Ferkis, décédé le 26/04/2013, à CLAMART (92)** a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au tribunal de grande instance de Nanterre. Référence: Secteur 2 / 129585 SV / 92.



La directrice de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **M VAUDELLE Bernard Adalino Emmanuel Michel, décédé le 19/05/2013 à CERNY (91)** a établi le projet de règlement du passif. Référence: Secteur 2 / 129474 SV / 92.

La directrice de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, Les Ellipses, 3 avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice cedex, curateur de la succession de **Mie RESSIGUIE Annie Simone Lucette, décédée le 11/05/2011, à STAINS (93)** a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au tribunal de grande instance de Bobigny. Référence: Secteur 2 / 129892 SV / 93.

